

de la guillotine, il leur fait jurer d'exterminer les aristocrates, les feillantins, les modérés, les égoïstes, les agioteurs, les accapareurs, les usuriers et la caste sacerdotale fanatique. MÉM. de l'abbé Guillon, I, 159.

1794. 28. Les commissaires aux inhumations présentent à l'administration municipale un rapport sur le danger de laisser sans sépulture les cadavres d'un grand nombre de victimes du siège ou de la terreur, gisant sur différens points du département. — La Municipalité ordonne que le cadavre des suppliciés déposés soit dans les caveaux de la rue de l'Ane, soit aux Brotteaux ou ailleurs seraient recouverts de chaux vive.
1808. 29. Séance générale des Amis du Commerce et des Arts. M. Ballanche y rend compte des travaux de la Compagnie; M. Artaud lit un discours sur un projet de recherches des monumens antiques de la ville de Lyon (MONITEUR du 19 février; BULLETIN DE LYON du 6 avril).
1835. » Ouverture solennelle du cours de la Faculté des Sciences de Lyon, sous la présidence de M. le Docteur Boussingault, Doyen de ladite Faculté.
1821. » Exécution de Lelièvre dit Chevalier, condamné à mort pour crime d'empoisonnement. — Cet homme a un article dans la BIOGRAPHIE DES CONTEMPORAINS.
1644. 30. Incendie d'une partie des bâtimens du Collège de la Trinité.
1593. 31. Les Jésuites sont mis hors de Lyon et se retirent à Avignon. — Ils rentrèrent à Lyon le 19 septembre 1603 et y restèrent jusqu'en 1762, époque à laquelle leur Compagnie fut exilée de France.
1794. » Plantation d'un arbre de la liberté sur la place du temple de la Raison (place Saint-Jean).
1826. » Installation de M. de Lacroix-Laval dans les fonctions de maire de la ville de Lyon. — Il avait succédé à M. le baron Rambaud, et il a été remplacé, en août 1830, par M. le docteur Prunelle.